

Le projet de loi 28 tourne le dos aux femmes des régions

Saint-Jérôme, le 10 février 2015 – Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec présentera en soirée ses positions sur le développement local et régional. Il tentera de convaincre le gouvernement de prendre en compte la réalité et les besoins des femmes des régions de même que leur nécessaire contribution aux décisions qui concernent le développement des régions du Québec.

Le Réseau des Tables constate que les modifications que le projet de Loi 28 apporte à la gouvernance municipale en matière de développement local et régional sont incompatibles avec l'atteinte de l'égalité pour les femmes. Le projet de loi prévoit remettre les rênes du développement territorial entre les mains des Municipalités régionales de comté, ce qui équivaut, encore une fois, à écarter les femmes des décisions les concernant. Il faut savoir que les conseils de MRC sont composés exclusivement de maires et de mairesses et que la proportion de mairesses au Québec est de 17.3%; que sur 104 préfets de MRC au Québec seulement 20 sont des femmes. Mais il n'y a pas que cette sous-représentation des femmes qui pose problème. Les MRC n'ont ni l'expertise ni le mandat pour travailler à l'avancement de l'égalité pour les femmes sur leur territoire respectif. Le Réseau des Tables invite donc le gouvernement à s'assurer que les MRC procéderont à une analyse différenciée selon les sexes pour chaque programme, politique ou mesure qu'elles mettront de l'avant et qu'elles travailleront étroitement avec les groupes de femmes de leur territoire respectif pour ce faire.

Avec le projet de loi 28, ce sont également les 19 ententes régionales en matière d'égalité pour les femmes qui sont reléguées au néant; ce sont des projets qui visent l'autonomie économique des femmes ou leur représentation dans les lieux de pouvoir qui sont annulés; ce sont des groupes de femmes en région qui voient leur déjà maigre financement menacé. De plus, dans les régions et plus spécifiquement celles dites « régions ressources », la ségrégation professionnelle des emplois fait que les emplois des femmes sont concentrés dans les services publics, parapublics et gouvernementaux. Ce sont justement ces emplois qui disparaissent en région. Et ce, c'est sans compter l'effet négatif pour les femmes de l'ensemble des mesures d'austérité.

Nous devons constater que les seuls organismes régionaux dont la mission est de travailler à l'égalité pour toutes les femmes en région et qui possèdent l'expertise nécessaires sont les Tables régionales de groupes de femmes soutenues par les quelques 400 groupes de femmes qu'elles représentent et le Réseau qui les concerte. C'est pourquoi nous demandons que le gouvernement du Québec dirige vers les dix-sept Tables régionales de concertation de groupes de femmes et leur Réseau les sommes qu'il consacrait annuellement aux ententes en matière d'égalité pour les femmes, pour que ces sommes d'argent soient investies dans des mesures structurantes élaborées en concertation et en partenariat pour améliorer les conditions de vie des femmes des régions et faire avancer l'égalité pour toutes les femmes.

Pour contrer la déstructuration actuellement en cours dans les régions et pour préserver la cohésion régionale, le Réseau des tables souhaite que le gouvernement du Québec facilite la mise sur pied d'une instance de concertation régionale. Si une nouvelle instance régionale voit le jour, elle devra respecter la parité entre les femmes et les hommes, être inclusive de même que représentative de tous les territoires et de tous les secteurs d'activités. Évidemment, le fonctionnement de cette instance régionale sera financé par le MAMOT.

- 30 -

Le Réseau des Tables régionales de groupe de femmes regroupe les dix-sept Tables régionales de groupes de femmes. En tant qu'organisme féministe de défense collective des droits des femmes, il porte auprès des instances nationales les réalités régionales et prend position dans une perspective d'égalité entre les sexes et de plus grande justice sociale.

Pour informations supplémentaires Blanche Paradis, coordonnatrice info@reseautablesfemmes.gc.ca Téléphone : 450-438-5821 Cellulaire : 819-690-5200 et Joanne Blais, présidente info@tcmfm.ca C. 819-386-2191